



PREFET DE LA REGION ALSACE

Direction régionale de
l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt d'Alsace

Service Régional de l'Alimentation

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE SHARKA DE LA REGION ALSACE

Date : 18 décembre 2013
Lieu : VEREXAL – Obernai
Participants : Cf liste jointe

La présidence du comité est assurée par le directeur de la DRAAF

Introduction par Isabelle JEUDY

Isabelle JEUDY, chef du service régional de l'alimentation, remercie les participants pour leur présence à ce comité régional de pilotage SHARKA. Elle rappelle le contexte de cette lutte obligatoire contre cette maladie qui touche les arbres fruitiers à noyaux et souligne que la prospection, en 2013, n'a été réalisée que sur la moitié des foyers par manque d'autre financement que celui de l'état.

L'ensemble des présentations faites en séance est accessible sur le site internet de la DRAAF :
<http://draaf.alsace.agriculture.gouv.fr/Lutte-contre-la-maladie-de-la>

Rappel réglementaire par Isabelle MAURICE

I. MAURICE, chef du pôle inspection du SRAL rappelle le caractère obligatoire de cette lutte, les exigences de l'arrêté ministériel du 17 mars 2011 et les restrictions à la plantation de végétaux sensibles.

Elle sensibilise tous les acteurs à la surveillance des rejets afin qu'ils ne constituent pas une nouvelle source de contamination.

C. TRUNZER, de l'Union des Pépiniéristes d'Alsace, attire l'attention sur la sévérité de l'arrêté national concernant les mesures prises dans les pépinières en cas de contamination. Un arrêt de la production de prunus est une mise en péril de la structure dans son ensemble puisque le retrait de l'offre de pruniers dans une gamme fruitière n'est pas viable. Or, ces pépiniéristes sont déjà peu nombreux.

C. BIRGAENTZLE, de la FREDON Alsace, confirme que le pépiniériste qui a subi un retrait de passeport phytosanitaire (PPE) a cessé son activité et qu'il s'est reconverti vers une production de sapin de Noël.

I. MAURICE ajoute que ce point a déjà été porté au comité national. D'une manière générale, il est important de souligner le caractère essentiel de la traçabilité en pépinière. En cas de problème sanitaire, celle-ci peut permettre de limiter le retrait du PPE soit à un moins grand nombre d'espèces soit à un ou plusieurs sites de production de la pépinière.

Retour sur la journée scientifique SHARKA par Virginie BLIN

V. BLIN, chargée de mission Sharka pour les DRAAF Alsace et Lorraine, présente les principales avancées de la recherche concernant cette maladie qui ont été annoncées lors de la journée scientifique SHARKA du 23 octobre 2013 à Maison Alfort.

H. BENTZ, du VEREXAL, ajoute qu'une prise de contact avec les chercheurs allemands a eu lieu. Il espère pouvoir tester le porte greffe hypersensible au VEREXAL afin de le comparer avec un autre porte greffe plus standard. Dans un second temps, il espère pouvoir tester un greffage de quetsche sur ce porte greffe hypersensible.

P. BARTH, de la Production de Fruits Intégrés, insiste sur l'importance pour l'Alsace de pouvoir, à minima, s'assurer de l'absence de contamination des jeunes quetschiers sortant de pépinière.

W. HUFSCHMIDT, de l'Association des Producteurs de Fruits à Noyaux d'Alsace, ne souhaite pas que ces études se limitent aux quetschiers mais concernent également d'autres pruniers.

V. BLIN ajoute que la Lorraine souhaite tester la mirabelle de Nancy sur ce même porte greffe.

Bilan des prospections 2013 par Isabelle MAURICE

I. MAURICE présente les bilans de la prospection dans les vergers, les environnements des pépinières et en Alsace Bossue sur le front d'observation Moselle-Est / Alsace Bossue.

Aucune suite n'a été engagée sur les haies contaminées malgré le réservoir d'inoculum qu'elles constituent. Un travail de concertation avec les autres services de l'état va être entrepris début 2014 afin de comparer les différents aspects réglementaires avec ce risque sanitaire.

J. DEFFINIS, de la DDT du Haut-Rhin, attire l'attention sur l'existence d'un arrêté préfectoral dans le Haut-Rhin interdisant tout arrachage de haie.

C. TRUNZER insiste sur le caractère essentiel de traiter les haies.

E. MALLET, directeur de la DRAAF Alsace, souligne qu'un travail de discussion avec les différents services de l'état est essentiel et que, si nécessaire, le sanitaire devra prévaloir sur les autres réglementations en cas de risque sanitaire majeur.

P. BARTH met l'accent sur le fait que les producteurs font des efforts importants et qu'il est souhaitable de mener les mêmes dispositions sur les haies.

C. TRUNZER souhaiterait qu'un travail d'information soit réalisé auprès des établissements faisant la promotion des haies.

I. MAURICE répond que le SRAL a rencontré les membres de l'association les Haies vives d'Alsace qui réalise la promotion des haies auprès des communautés de commune et des particuliers afin de les sensibiliser à la maladie de la SHARKA. Depuis, des mentions particulières sur cette maladie figurent sur le site « jeplantemahaie.fr ».

S. HAGER, des JA 67, signale que la SNCF a planté, le long du tracé du TGV de Saverne jusqu'au Kochersberg, des haies comprenant du Prunus. Au-delà, suite à son intervention, les prunus ont été substitués.

JP. BAECHLER, de la Fédération des Producteurs de Fruits du Haut-Rhin, souhaite que les paysagistes soient eux aussi sensibilisés au problème de la Sharka.

C. TRUNZER signale qu'il a conseillé deux architectes afin qu'ils plantent des pommiers à la place de pruniers mais que d'autres établissements n'assurent pas les mêmes préconisations.

Présentation des mesures d'indemnisation par Pierre BARTH

P. BARTH, représentant la section régionale Fruits et Légumes de la FRSEA, présente les principes de fonctionnement de la section fruit du Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE). La cotisation obligatoire est réalisée par la MSA.

La mise en place du FMSE pourrait se heurter à une contrainte réglementaire en cours de discussion au parlement européen imposant un seuil de 30 % de dégâts ou de pertes économiques pour pouvoir bénéficier de cette aide.

Une rétroactivité des demandes d'indemnisation sera possible pendant 12 mois soit jusqu'à mars-avril 2014 pour les arrachages 2013.

A. ELBEL, de la FREDON Alsace, s'inquiète du mode de prélèvement automatique en fonction du code NAF qui risque de poser problème compte tenu des soucis de classement de ces codes.

Présentation du financement de la prospection 2014 par Willy HUFSCHMIDT

Willy HUFSCHMIDT, président de l'Association des Producteurs de Fruits à Noyaux d'Alsace, (présente la mise en place d'une convention pour contribuer au cofinancement (Etat 50% / APFNA 50%) de la prospection en 2014.

Une partie du financement est apportée par les producteurs indépendants qui commercialisent eux mêmes leurs fruits. Ils ont payé 45€/ha pour la surface de mirabelliers et 55€/ha pour toutes les autres surfaces de pruniers, pêchers et abricotiers. Les cerisiers en sont exclus.

Par ailleurs, les metteurs en marché, lors du paiement, ont prélevé aux producteurs et aux amateurs 5€ par tonne de fruits livrés. A l'inverse, deux grossistes n'ont pas participé ce qui exclut pour le moment la prospection de deux secteurs de production : Haguenau et Molsheim.

Actuellement, le montant cotisé de 10 300€ se répartit ainsi :

- 2 350€ pour le Haut-Rhin, soit 23%

- 7 950€ pour le Bas-Rhin, soit 77%

A ce jour, il reste encore quelques producteurs qui n'ont pas envoyé leur participation, mais il s'agit de petits montants.

E.MALLET félicite ces efforts de financement et note l'importance d'avoir initié ce type de démarche.

P. BARTH souligne qu'il est important que les deux grossistes récalcitrants participent à l'avenir afin d'éviter une distorsion de concurrence.

F.ZIMMERMANN précise que les amateurs ont été d'accord pour un prélèvement à la tonne chez les grossistes. Toutefois, la fédération qu'il représente est constituée de bénévoles qui se sont opposés lors de leur assemblée générale à une autre participation financière. Pour autant, les équipes de moniteur sont prêtes à signaler les symptômes à la FREDON. Pour finir, il souligne que le travail d'information auprès des amateurs a porté ses fruits puisqu'il y a eu un signalement confirmé à Thanvillé.

JP. BAECHLER approuve et ajoute qu'il serait injuste de faire payer tous leurs cotisants car certains n'ont pas de prunier voire pas de verger.

I. MAURICE propose que toutes les bonnes volontés soient fédérées et qu'une proposition d'une participation volontaire comme celle des producteurs commercialisant eux même leurs fruits soit proposée aux amateurs vendant directement leurs fruits.

E. MALLET rappelle le rôle des organismes de veille sanitaire (OVS) engagés dans une démarche d'accréditation. Ils sont seuls à pouvoir réaliser la prospection. Pour autant toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

R. QUAREN émet une réserve sur la capacité de la FREDON à pouvoir réagir à un trop grand nombre de signalement. Il est favorable à poursuivre le travail de formation auprès des moniteurs. Pour autant, il souligne les progrès depuis le précédent COPIL et s'engage à collaborer avec les amateurs.

I. MAURICE souligne le caractère essentiel d'une meilleure connaissance des vergers pour mieux réagir en cas de problème sanitaire. Il est également important de remonter l'information lorsque les arbres ne sont pas contaminés.

JR. SCHAAL, de la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin, est d'accord pour faire remonter un bilan complet avec une cartographie.

G. NEUSCH, de la Chambre d'Agriculture Région Alsace souhaite savoir si des enquêtes de traçabilité sont réalisées pour chaque nouveau foyer afin de trouver les origines de la contamination.

I. MAURICE répond que les enquêtes de traçabilité sont réalisées uniquement pour des contaminations importantes de vergers, faisant penser à une contamination initiale du matériel végétal planté et non par l'environnement.

G. NEUSCH pense que ce serait une force pour le dispositif de lutte en Alsace de pouvoir s'appuyer sur des pré-repérages réalisés par le réseau des moniteurs.

E. MALLET approuve ce mode de collaboration et souligne l'importance de valoriser tout type d'information afin de ne pas perdre de données épidémiologiques. De plus, travailler à la cartographie est nécessaire à la stratégie d'intervention de lutte contre la maladie.

Présentation de la prospection 2014 par Corinne BIRGAENTZLE

Corinne BIRGAENTZLE, inspectrice phytosanitaire de la FREDON Alsace, présente la proposition de prospection 2014 qui est approuvée par tous.

Conclusion par Eric MALLET

Eric MALLET apprécie le caractère constructif de ce comité. Il attend la définition précise du FMSE en début d'année 2014 et encourage la réalisation de comités ouverts à des interventions des différents acteurs de la filière.

Liste des participants

Invités présents :

APFNA: Willy HUFSCHMIDT

CARA: Gilles NEUSCH, Fabien DIGEL, Philippe JACQUES

CG67: Freddy ZIMMERMANN, Dominique STEINMETZ

CR Alsace: Nathalie ARNOLD, Stéphanie PEUGNET

Coordination rurale: Jean Paul PHILIPP

DDT68: Jean DEFFINIS

Direction DRAAF: Eric MALLET

DRAAF SRAL: Isabelle JEUDY, Isabelle Maurice, Brigitte DELAHAYE-PANCHOUT, Virginie BLIN

DRAAF France Agrimer: Cécile ALPY

FDSEA 67: François SCHOETTER

JA67: Sébastien HAGER

PFI: Pierre BARTH

FPF67: Freddy ZIMMERMANN, Jean-Rémi SCHAAL

FPF68: Jean Pierre BAECHLER

FREDON Alsace: Albert ELBEL, Régis QUAREN, Corinne BIRGAENTZLE

Union des pépiniéristes d'Alsace: Christian TRUNZER

VEREXAL: Hervé BENTZ

Invités excusés :

Association des maires 68, CG 68 Coordination rurale 68, JA 68

Invités absents :

Association des maires 67, Confédération paysanne d'Alsace, DDT 67, FDSEA 68, Union régionale des pépiniéristes et horticulteur d'Alsace